



Paris, le 12 décembre 2024 à 18 heures.

Prolongation de la période d'observation jusqu'au 13 JUIN 2025

ADOMOS, annonce avoir obtenu du Tribunal de Commerce de Paris, une prolongation de sa période d'observation qui devait initialement prendre fin le 13 décembre. Ce renouvellement de la période d'observation jusqu'au 13 juin 2025, confirme la confiance du Tribunal dans la capacité d'ADOMOS de mener à bien son nouveau projet de développement autour de sa nouvelle équipe.

Comme annoncé, ADOMOS bénéficie du soutien d'Atlas Special Opportunities pour financer ces prochaines étapes de développement, dans le cadre de l'emprunt obligataire conclu le 12 Juillet 2024.

En parallèle, ADOMOS, a identifié plusieurs dossiers d'entreprises qui pourraient rejoindre son périmètre et lui permettre de changer de modèle économique.

Adomos (*ALADO*, code ISIN FR0013247244), est un intervenant majeur de la distribution par Internet d'immobilier d'investissement locatif à destination du particulier. www.adomos.com/info
Contact : adomos@adomos.com